

Extrait de l'appel du 18 juin

« Car la France n'est pas seule ! Elle n'est pas seule ! Elle n'est pas seule ! Elle a un vaste Empire derrière elle. Elle peut faire bloc avec l'Empire britannique qui tient la mer et continue la lutte. Elle peut, comme l'Angleterre, utiliser sans limites l'immense industrie des États-Unis.

« Cette guerre n'est pas limitée au territoire malheureux de notre pays. Cette guerre n'est pas tranchée par la bataille de France. Cette guerre est une guerre mondiale. »

L'Afrique en 1938



Sais-tu que...

Dès son arrivée
à Douala
le 8 octobre 1940
de Gaulle envoie
à Churchill un
télégramme qui
en dit long.
Il souligne qu'il
se trouve désor-
mais en « terre
française, libre
du contrôle
de l'ennemi »
et qu'il est donc
« dans la situa-
tion d'un leader
allié parlant
à un autre
de son propre
territoire ».



Brazzaville, le 14 juillet 1941, les généraux Larminat et de Gaulle saluent les troupes.



De Gaulle et Leclerc arrivent à Pointe-Noire le 18 septembre 1942.

Sept voyages à Brazzaville

Au cours de la Seconde Guerre mondiale, Charles de Gaulle effectue sept séjours à Brazzaville.

- 1^{er} voyage, du 24 octobre au 17 novembre 1940.
- 2^e voyage : le 18 avril 1941, arrivée en provenance du Caire. Le 26 avril, départ pour Fort-Lamy (Tchad).
- 3^e voyage : début mai 1941, arrivée en provenance de Libreville. Le 20 mai, départ pour Le Caire.
- 4^e voyage : 10 juillet 1941, arrivée en provenance de Khartoum. Le 15 juillet, départ pour Le Caire.
- 5^e voyage, du 24 août au 1^{er} septembre 1941 : 1^{er} anniversaire du ralliement de l'AEF.
- 6^e voyage : le 18 septembre 1942, arrivée à Pointe-Noire, en provenance de Libreville, avec le général Leclerc. Départ vers Londres, le 23 septembre à 6 heures.
- 7^e voyage du 29 janvier au 31 janvier 1944 : ouverture de la conférence de Brazzaville au Cercle civil ; visite au service d'Information.

Affirmer la souveraineté de la France libre

En moins d'un mois, de Gaulle légitime son pouvoir et lui donne une capitale. Il peut passer à l'étape suivante: affirmer la souveraineté de la France libre.



Peu après la rencontre de Pétain et d'Hitler à Montoire, le général de Gaulle promulgue un manifeste qui légitime son pouvoir.

Le manifeste de Brazzaville: un texte fondateur

Le manifeste de Brazzaville de Charles de Gaulle est promulgué le 27 octobre 1940, trois jours après la rencontre entre Pétain et Hitler à Montoire: la coïncidence n'est pas anodine. Désormais discrédité, le régime de Pétain a fait tomber le masque: la collaboration s'affiche. Il est temps pour de Gaulle d'affirmer l'illégitimité

de ce régime et la légitimité de son pouvoir. Ce texte marque une transition très nette entre le mouvement des Français libres, constitué à Londres sur la base de l'engagement individuel, et la naissance d'une organisation gouvernementale (la France libre).

Deux ordonnances pour organiser le pouvoir

Pour donner une suite concrète à ce manifeste, le général de Gaulle signe l'ordonnance n° 1, qui organise les pouvoirs publics durant la guerre et institue le Conseil de défense de l'Empire; l'ordonnance n° 2, qui désigne les membres du Conseil de défense de l'Empire.

La déclaration organique du 16 novembre 1940

Dans la foulée du manifeste, Charles de Gaulle signe à Brazzaville un autre texte capital, la déclaration organique du 16 novembre 1940. Rédigée par le maître des requêtes Pierre Tissier, elle conteste tout caractère constitutionnel à l'État français. La révision constitutionnelle du 10 juillet 1940 étant donc invalide, ce sont encore

Quelques chiffres...

- 11 • La conférence de Brazzaville dure onze jours, du 30 janvier au 8 février 1944.
- 20 • Vingt gouverneurs (gouverneurs généraux et chefs de territoires) sont invités à y participer.
- 22 • Vingt-deux fonctionnaires experts coloniaux, également.
- 6 • Six rapports rédigés par des Africains sont lus lors des travaux de la conférence.

Un message d'espoir

Dans son discours d'ouverture, de Gaulle évoque la perspective du *self-government* : « Il n'y aurait aucun progrès qui soit un progrès si les hommes, sur leur terre natale, n'en profitaient pas, moralement et matériellement, s'ils ne pouvaient pas s'élever peu à peu jusqu'au point où ils seront capables de participer chez eux à la gestion de leurs propres affaires. »

Tous les participants sont d'accord pour approuver des améliorations concernant la vie quotidienne des indigènes, avec des mesures comme la création d'une grande école de médecine africaine, le développement des écoles de village, le contrôle du mariage des petites filles, la formation d'instituteurs, etc..



À la conférence le général de Gaulle avance l'idée du *self-government* pour les Africains.

Mémoires de capitale

Brazzaville reste le lieu où la France libre a acquis sa souveraineté. Cette conscience fonde l'identité de la ville, comme le souligne le général de Gaulle en 1944: cette ville « fut le refuge de notre honneur et de notre indépendance et restera l'exemple du plus méritoire effort des Français ».

Lieux de mémoire

Malgré la forte croissance démographique, l'urbanisme colonial marque encore la structure de la ville, divisée en quartiers. Le Moyen-Congo est devenu indépendant le 15 août 1960, mais une certaine continuité s'observe entre l'avant et l'après-colonie: le palais du président du Congo est l'ancien Palais du gouverneur. Et la case de Gaulle est aujourd'hui la résidence de l'ambassadeur de France au Congo. L'intérieur a conservé une partie du décor et du mobilier d'origine.

D'autres lieux sont venus s'ajouter après guerre en référence au passé, comme l'avenue Charles-de-Gaulle, qui était l'avenue n° 2 jusqu'en 1945, et qui traverse une partie du quartier du Tchad. Également le Square-de-Gaulle, conçu par Erell et réalisé en 1949 autour d'un jardin. Un buste du général y a été ajouté en 1961.

Épilogue

Si le général de Gaulle a marqué Brazzaville, l'inverse est vrai aussi: c'est à Brazzaville que de Gaulle a écrit les plus belles pages de l'histoire nationale. Pour beaucoup d'Africains, dans les années 1960, il reste « l'homme de Brazzaville », celui qui a enclenché le processus d'indépendance.

« Si à l'écoute du général de Gaulle, les Africains levèrent la tête, s'ils regardèrent "au-delà du jour", c'est la liberté qu'ils entrevirent parce que l'homme qu'ils écoutèrent l'incarnait depuis le 18 juin 1940, c'est l'indépendance qu'ils pressentirent, parce que l'indépendance n'est rien d'autre que la liberté pour tout un peuple, et tel était leur "destin". » (Paul-Marie de La Gorce)